

La voile au vent

Autor(en): **Bovet, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **17 (1916-1917)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-749226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA VOILE AU VENT

Le titre que je donne aux réflexions qui vont suivre est ma réponse à l'excellente brochure de M. Albert Picot: *Est-ce l'heure de carguer les voiles?*¹⁾ C'est d'ailleurs la réponse de M. Picot lui-même. A propos du groupement de „l'Idée libérale“, constitué récemment à Genève, il montre que le mot „libéral“ est un mot usé, équivoque: „il contient trop de refus d'agir, trop d'égoïsme latent, trop de notions négatives. L'heure est à l'action; elle n'est pas à la non-intervention“. Et derrière le „libéralisme“, M. Picot dénonce le danger du „fédéralisme, qui n'est pas une doctrine complète; il oublie qu'au-dessus des vingt-cinq Etats alliés il y a le peuple suisse“.

Cette courageuse affirmation d'un pur Genevois n'a pas été assez remarquée en Suisse alémanique, où l'on a donné par contre beaucoup trop d'importance à une brochure de M. René Morax, que personne n'a lue ici, en dehors du très petit cercle des *Cahiers vaudois*. De nombreuses lettres reçues depuis quelques mois me prouvent au contraire que les idées d'Albert Picot (celles que notre revue défend aussi) répondent à l'idéal d'une génération nouvelle, fatiguée des vieilles formules de gauche et de droite.

Un programme nouveau s'élabore évidemment dans la conscience de beaucoup de „jeunes“ — et de moins jeunes —, que la politique n'a point encore embrigadés; et certes ceux-là ne sauraient applaudir à la „Ligue patriotique romande“, lancée à Vevey et ailleurs par ce même M. de Rabours qui fut déjà un des promoteurs de „l'Idée libérale“.

La Ligue vient de formuler ses quatre buts principaux:

- 1^o Le rétablissement de la démocratie suisse dans ses prérogatives souveraines.
- 2^o La revendication de la part d'influence qui appartient légitimement à la Suisse romande.
- 3^o La subordination de l'autorité militaire à l'autorité civile.
- 4^o La résistance énergique aux tendances qui risquent de compromettre la neutralité.

En outre „elle tend la main à ses frères de la Suisse allemande et elle unira ses efforts à ceux de ses Confédérés qui veulent

¹⁾ Genève, Editeur Sonor, prix vingt centimes.

aussi le retour à la constitutionnalité, aux mœurs démocratiques et aux traditions fédéralistes“.

Tout cela est très beau... ; y a-t-il moyen de critiquer un seul des quatre buts principaux? ... Certes non; comment donc se fait-il que la Ligue ait reçu un accueil assez froid, même en Suisse romande, et que les „frères de la Suisse allemande“ aient parlé de Sonderbund?

C'est qu'on a *senti*, avec raison, une contradiction logique entre le programme national de la Ligue et sa dénomination de „romande“; plus encore: on a deviné, derrière ce programme, une doctrine très nette de fédéralisme; or le fédéralisme, discutable en temps de paix, nous semble essentiellement dangereux à l'heure actuelle; il contraste étrangement avec „l'union sacrée“ des pays qui nous entourent.

Reprenons plus en détail les quatre points du programme. Le premier (démocratie) et le troisième (suprématie du pouvoir civil) ont été défendus souvent déjà, ici même et dans plusieurs organes de la Suisse alémanique. De quel droit en ferait-on une spécialité romande? On me répondra que, depuis deux ans, la Suisse romande lutte pour ces principes d'une façon beaucoup plus nette et plus unanime; je le concède volontiers; je suis convaincu que dans un avenir prochain on rendra justice à l'idéalisme romand, mais je ne puis m'empêcher de regretter que cet idéalisme ne se soit pas manifesté, avec la même force et la même unanimité, dès longtemps avant la guerre.

En effet, si les Romands avaient accordé à la politique fédérale, depuis vingt-cinq ans, le même intérêt qu'ils lui accordent aujourd'hui, le deuxième but de la Ligue (part légitime d'influence) n'aurait aucune raison d'être exprimé; il n'aurait jamais cessé d'être une réalité. Chers amis romands, après avoir adressé à vos Confédérés certaines critiques méritées, ne serait-il pas temps de faire aussi votre examen de conscience? Si l'influence très grande que vous avaient acquise Ruchonnet et Droz a fortement diminué, si vous avez manqué d'hommes, ou d'unanimité, la faute en est-elle aux Bernois? N'est-elle pas plutôt de cet égoïsme cantonaliste qui devient une panacée quand on le baptise fédéralisme? Ce même cantonalisme, qu'on prône aujourd'hui sous le nom plus philosophique d'„individualisme“, n'a-t-il pas rétréci votre hori-

zon, diminué votre activité et votre autorité dans le domaine fédéral ?

Une expérience de quinze années m'a prouvé qu'en Suisse alémanique on a non seulement de la sympathie, mais même un faible pour les Welsches ; minorité numérique, ils pourraient avoir une influence égale à celle de la majorité, s'ils voulaient mettre en valeur, énergiquement et pour le pays tout entier, les dons qu'une nature généreuse leur a accordés. Il faudrait travailler et non point boudier.

La Suisse romande invoque une série d'„affaires“ pour motiver son mécontentement ; affaires fort regrettables sans doute, mais il serait facile de prouver que le mécontentement les a précédées, qu'il en a exagéré le nombre et la portée ; c'est qu'il remonte plus haut, dira-t-on, à la Convention du Gothard... On oublie donc que, au Conseil National, l'adversaire le plus autorisé et le plus éloquent de la Convention fut un Zuricois, Alfred Frey, secondé aux Etats par un autre Zuricois, Paul Usteri. On oublie que la campagne contre la Convention fut ouverte, par des Suisses alémaniques, dans *Wissen und Leben*. Mais ma revue, parce que de langue allemande, n'a que peu de lecteurs en Suisse romande où je suis d'ailleurs notoirement „entaché de germanisme“, ainsi que d'autres encore qui osent garder une opinion „individuelle“. L'existence même de ma revue, née à Zurich et entretenue par des abonnés de langue allemande, ne prouve-t-elle pas cette tolérance, cette bienveillance qu'on s'obstine à méconnaître ?

Le quatrième but de la Ligue est de „s'opposer aux tendances qui risquent de compromettre la neutralité“. Fort bien ; mais que diriez-vous, frères romands, si des personnages officiels de la Suisse alémanique (conseillers d'Etat, conseillers nationaux, municipaux de grande ville) allaient présider certaines cérémonies sur les bords du Rhin et même sur sa rive droite ? Vous me répondrez que la cause de l'Entente est celle du droit et de la liberté des peuples ; c'est votre conviction et c'est aussi la mienne ; mais, quand on défend une si belle cause, — celle de l'individualisme ! — n'y a-t-il pas une obligation morale à respecter, tout en la discutant avec des arguments, la conviction de ceux qui pensent différemment ?

C'est là un premier point capital. Quand on a raison, on a des arguments ; ces arguments peuvent se heurter, chez autrui, à

une autre mentalité, à l'ignorance de certains faits, ou à une autre série de faits; on s'attendait à une victoire fulgurante, genre Austerlitz; et voilà qu'on se heurte à des tranchées; soit, on les prendra; mais les tranchées de la conviction ne s'emportent pas par la violence; il faut laisser ce procédé aux tyrans, aux despotes et aux ignorants. Les convictions se conquièrent par la justesse et la patience des raisonnements et surtout par un exemple de dignité, de tenue morale. Chaque fois que la minorité romande voudra bousculer la majorité alémanique, celle-ci se rebiffera, avec raison, et doutera de votre „libéralisme“; chaque fois au contraire que les Romands donneront eux-mêmes l'exemple de la maîtrise des instincts, et qu'ils parleront en Suisses, ils trouveront des intelligences prêtes à les comprendre.

A propos des déportations de Lille et de la pétition adressée au Conseil fédéral, une femme écrivait l'autre jour dans le *Journal de Genève* ces paroles très justes: „Je voudrais que nous, Vaudois et Genevois, fussions allés à nos Confédérés de toutes langues pour leur exposer notre sentiment, leur demander de comprendre notre pensée et de s'associer à son expression. Nous savons que tous les Suisses peuvent se retrouver sur le terrain du droit, de la conscience et de cœur. Et, dans maintes occasions, nous comprenons avec émotion et respect comment ceux de nos Confédérés que des liens d'ancienne amitié attachaient à leurs voisins, ont pu juger avec déchirement, mais avec le seul souci de vérité, ceux qu'ils estimaient coupables. Nous leur devons cette preuve de loyauté et de confiance, d'égard et de véritable amour...“

Voilà pour la violence, qui nuit aux causes les plus justes. Et nous en arrivons à un second point capital: quand on considère *dans leur ensemble* les quatre buts de la Ligue patriotique romande (dont chacun, pris isolément, est légitime), on souffre de voir mélanger des choses si diverses. Le premier et le troisième buts répondent à un idéal purement *national*; le deuxième est une revendication régionaliste, et le quatrième a un certain air de suspicion à l'égard d'une autre région. Ce mélange a pu sembler habile; il est franchement désagréable. Sans aucun doute, plusieurs ont adhéré à la Ligue avec enthousiasme, sans arrière-pensée, par pur patriotisme suisse; et pourtant l'ensemble donne cette impression qu'une question nationale se trouve rabaissée à n'être plus

qu'une politique de parti, une sorte de propagande électorale. Il y a pis encore, et M. William Martin l'a dit déjà très courageusement dans le *Correspondant*:¹⁾ dans toutes ces protestations et manifestations en faveur de la justice et de l'humanité il entre malheureusement, chez quelques-uns, une part de rancune et de déceptions bien antérieures à la guerre et qui n'ont rien à voir avec la discussion de principes.

Les gouvernements des cantons romands ont envoyé à Berne une protestation contre certaine circulaire de l'Etat-major; en ce faisant, ils étaient dans leur droit constitutionnel; ils visaient, non pas le Conseil fédéral, mais une inconvenance évidente de l'Etat-major; on peut critiquer la réponse de l'autorité civile; mais, tout cela nettement reconnu, il faut avouer néanmoins que la démarche des gouvernements cantonaux était inopportune; au lieu de fournir simplement un argument de plus au postulat très justifié de M. Winiger, elle laisse cette impression regrettable qu'on s'est saisi d'un grief isolé pour faire une manifestation d'une portée beaucoup plus considérable.

A force de grouper toujours les Romands en des protestations toujours renouvelées, on finira par creuser réellement „le fossé“ entre les deux grandes régions de la Suisse, alors qu'on dit pourtant, et avec raison, que ce fossé est ailleurs, et qu'il *doit* être ailleurs. A moins qu'on ne finisse par provoquer un revirement dans la Suisse romande elle-même; car ils sont nombreux, à Lausanne et ailleurs, ceux qui trouvent qu'on abuse et que la discussion dévie étrangement. Dans les deux cas, c'est une bonne cause qui en souffrira . . .

Nous sommes plusieurs Romands qui habitons depuis de longues années la Suisse alémanique; nous la connaissons exactement, nous l'aimons et avons pleine confiance en elle; nous avons aussi la conviction d'y accomplir un travail honnête, utile, à l'honneur du pays welche. Ceux-là donc parmi les Romands qui ignorent ou suspectent nos informations et nos conseils, ceux qui n'opposent à nos arguments que des épithètes faciles et vulgaires, ceux-là agissent d'une façon qui n'est pas seulement injuste et ingrate à notre égard, mais qui est surtout indigne de l'idéal helvétique et individualiste qu'ils proclament.

¹⁾ No. du 10 Août 1916, dans un article intitulé „La Suisse devant la guerre“.

De grâce, oublions les rancunes régionales ou personnelles, et renvoyons à une heure qui viendra, certains problèmes de politique intérieure. Quand, *après les expériences faites*, nous remanierons notre Constitution fédérale, c'est alors que nous discuterons fédéralisme et concentration et que nous trouverons sans doute une solution satisfaisante. Mais aujourd'hui des nécessités plus urgentes s'imposent à nous. Quel que soit le vainqueur dans cette guerre, nous avons à être forts vis-à-vis de lui, forts de notre unité morale et de notre confiance réciproque.

Nous ne voulons pas d'une unité, d'une confiance de commande; quelle que puisse être la valeur du *drill* à la caserne, il est certainement un danger mortel pour la vie politique d'une démocratie; nous n'en voulons pas. Nous voulons une unité et une confiance basées sur l'identité essentielle d'un idéal. Or cette identité existe, chez la très grande majorité du peuple suisse, sans distinction de régions, de partis, de religions; elle s'exprime en deux termes très nets: *démocratie* et *pouvoir civil*. Attachons-nous à ces deux idées, sans y mêler aucun autre élément, ni régionalisme, ni influences étrangères. Tout ce qu'on ajoute à ces deux idées, tout ce qu'on y entremêle, les diminue et nous divise. Il nous les faut nettes et pures; à elles seules, elles nous feront triompher de la crise et seront notre force morale vis-à-vis du vainqueur.

Démocratie et pouvoir civil, voilà tout notre programme et tout notre salut dans la tempête. C'est en reconnaissant bien cette vérité, en la gardant pure de tout alliage, que les Romands serviront leur cause, en servant la patrie tout entière.

Démocratie et pouvoir civil, voilà l'essentiel, voilà le but *national*. C'est vers ce phare certain qu'il nous faut dresser la proue, ouvrir la voile au vent et mettre enfin notre confiance suprême, non point en certains hommes, mais en ce „bon génie“, dont nous chantions naguère: C'est en lui qu'il nous faut chercher — L'espoir qui vivifie; — C'est lui seul qui pourra sécher — Les pleurs de la patrie. — Aux jours de notre adversité, — Lui seul nous est resté; — C'est l'amour de la liberté, — C'est notre bon génie.

LAUSANNE

E. BOVET

